

Le jeudi 27 juin 2024 à 18h30

Conseil d'administration ouvert au public

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 1532-1, §2, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous sommes tenus d'organiser une séance publique du Conseil d'administration de notre intercommunale après approbation des comptes de l'exercice précédent par l'Assemblée générale.

Notre Assemblée générale de ce mercredi 12 juin courant n'ayant pu délibérer valablement faute de quorum, le Conseil d'administration ouvert au public convoqué immédiatement après cette AG n'a pu se tenir.

Nous vous convions dès lors à la séance publique du Conseil d'administration de notre Intercommunale qui se déroulera le **jeudi 27 juin 2024 à 18h30** dans les locaux de notre intercommunale, Place de Pâturages 41 à 7340 Colfontaine.

ORDRE DU JOUR

Rapport de gestion relatif à l'exercice comptable 2023 - Questions/réponses

Vous pouvez consulter ce rapport de gestion (sous réserve d'approbation par l'AG) via notre site www.irsia.be, onglet « Documents » - « Conseil d'administration » - « Documents publics ». Ce document peut également vous être transmis, soit par mail, soit par voie postale, uniquement sur demande par mail info@irsia.be.

Si vous souhaitez participer à cette séance annuelle ouverte au public, **il vous est demandé de vous inscrire** préalablement par mail **pour le 21 juin 2024 au plus tard**, à l'adresse suivante info@irsia.be,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Caroline Gosselin
Directrice générale
Secrétaire du CA